



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

location

Question écrite n° 82000

Texte de la question

M. Benoist Apparu appelle l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les sanctions prises à l'égard des propriétaires en cas de « surpeuplement » des logements loués. Il lui signale notamment le cas de propriétaires dont le versement des aides au logement a été supprimé en raison de la découverte par la CAF de la « surpopulation » du logement concerné. Aussi souhaite-t-il savoir de quels moyens peut disposer un propriétaire pour savoir si le logement loué fait ou non l'objet d'un « surpeuplement ».

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82000

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4709